

PLAIDOYER DU CQFD
DE L'AQOCI

CSW67



CQFD

Comité québécois
femmes et développement

AQOCI

Association québécoise
des organismes de
coopération internationale

Mise en contexte

La crise pandémique reliée à la COVID-19 a montré l'importance de l'accès au numérique, au moment où les contraintes du confinement et la détérioration des conditions de vie des plus démunis.e.s, dont particulièrement les filles et les femmes, empêchaient que la scolarité ait lieu dans les lieux physiques traditionnels et engendraient la perte d'emplois. Il est donc important de développer une perspective genre de façon à mieux mettre la technologie numérique au profit des populations en général et des filles et des femmes en particulier, notamment pour des fins d'éducation, de travail en ligne et de brisement de l'isolement, particulièrement en temps de crises.

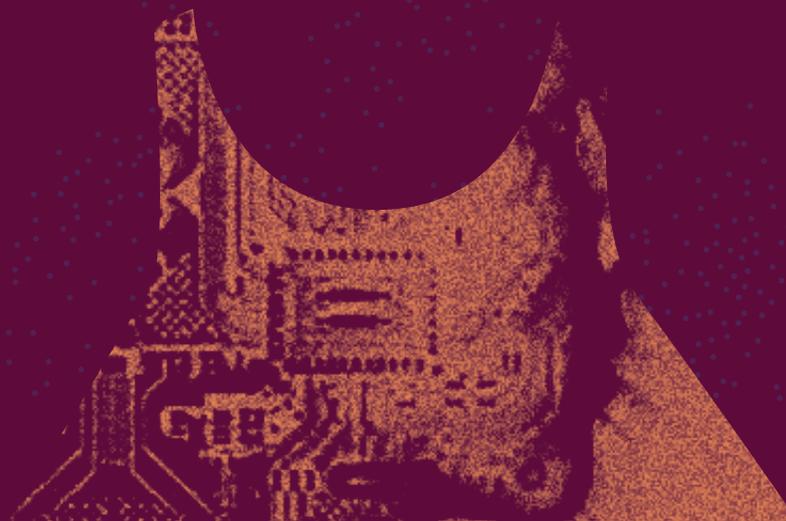
Comme le souligne le secrétaire général des Nations Unies, la dématérialisation de nombreux services offre des occasions uniques d'autonomiser les femmes en tant qu'actrices économiques, sociales et politiques. La technologie numérique peut en effet générer l'amélioration des conditions de vie et ouvrir de nouvelles opportunités éducationnelles, économiques et politiques pour les filles et les femmes. Cependant, la transition numérique qui est souvent présentée comme un facteur d'égalité des chances perpétue en fait un mode d'innovation insensible au genre, aux inégalités sociales et aux inégalités entre le Nord global et le Sud global.



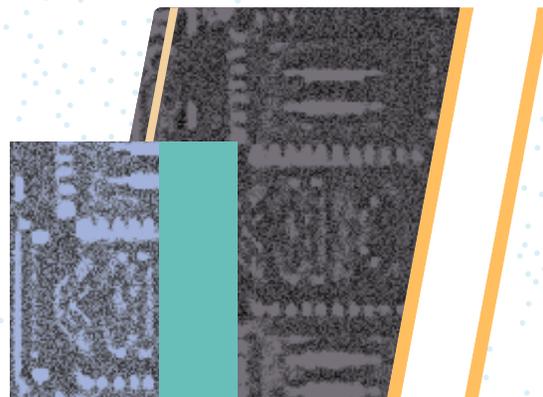
Pour mieux mettre la technologie numérique au profit des filles et des femmes en éducation et en économie, une perspective de droits des femmes et d'égalité des genres n'a de sens que si elle est imbriquée à une perspective pour contrer l'hégémonie d'un petit groupe de firmes sur le cyberspace mondial, où la marchandisation des informations numériques privées génère des profits incommensurables et où les contenus, y compris éducationnels, sont sous la dominance de ces firmes internationales. Les deux pôles géants qui dominent la concurrence farouche dans la technologie numérique à l'échelle du monde, le pôle américain, dit GAFAMI et le pôle chinois, dit BATX, monopolisent l'investissement en construction des *Data centers* qui stockent les données numériques et des câbles sous-marins qui les véhiculent. Ainsi la totalité de la valeur ajoutée est captée par des infrastructures étrangères, quel qu'en soit le territoire à travers le monde ! Ce *big data* est utilisé via des algorithmes d'intelligence artificielle (IA) pour des intérêts économiques et politiques stratégiques des parties puissantes, alors que la législation sur la cybersécurité et la protection des données personnelles laissent à désirer dans la plupart des pays du Sud global et même dans plusieurs pays du Nord. L'IA est devenue en quelques décennies un outil de puissance économique et politique hégémonique sur le monde et cette puissance est exponentielle. Ce *soft power* d'apparat renferme au fond une violence à l'égard de la vie des gens à l'échelle de la planète, en quasi-absence de règles d'éthique et de gouvernance. Il a démontré sa capacité d'influencer les électeurs dans les pays du Nord et de renforcer l'autoritarisme politique dans certains pays du Sud global. Ce système virtuel mondialisé qui attire la valeur ajoutée locale vers des économies étrangères est dit cyber-colonisation.

Une stratégie de droits des femmes, d'égalité des genres et de justice sociale mettant à profit la technologie numérique pour une éducation renforçant l'empowerment des filles et des femmes doit intégrer la perspective de contrer ce système colonial. Elle doit miser sur la promotion des capitaux et savoirs locaux en investissements numériques dans le Sud global, tout en attribuant à la société civile et notamment aux ONG féministes un rôle central pour la mise en question des contenus éducationnels sexistes et pour contrer la marginalisation des femmes et la violence à leur égard dans le cyberspace. C'est en questionnant les inégalités de genre, de race et les inégalités Nord-Sud, tout en prenant en compte l'empreinte environnementale, qu'une stratégie féministe du numérique peut être mise en perspective. C'est dans ce sens que le CQFD propose ce plaidoyer, articulé autour de cinq recommandations.

Le CQFD de l'AQOCI saisit l'occasion de la tenue de la 67^e session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU (CSW67) du 6 au 17 mars 2023 à New York, sous le thème mettant en lien l'innovation technologique à l'ère du numérique, l'éducation et l'empowerment-autonomisation des filles et des femmes, pour demander à tous les États d'instituer des mécanismes de gouvernance transparents et participatifs du cyberspace, dans des cadres multilatéraux et nationaux. Cette gouvernance transparente est nécessaire pour contrer la marchandisation massive et à l'échelle de la planète des données numériques privées portant atteinte aux individus et aux groupes. Cette gouvernance doit également inclure l'instauration de codes déontologiques à faire respecter par des législations afin de contrer la régulation algorithmique reflétant des biais sexistes et/ou racistes. Elle doit mettre au centre de ses préoccupations la promotion de l'accessibilité à la technologie numérique des groupes vulnérabilisés (femmes, LGBTQI, personnes handicapées, citoyen.ne.s dans le Sud global et particulièrement dans le monde rural).



La dépendance technologique des pays du Sud global envers les firmes internationales menace la souveraineté des peuples et la liberté des individus. Tout en contribuant à l'instauration d'une gouvernance transparente du cyberspace, les États du Sud global devront faire le choix d'investir localement dans la technologie numérique par la mobilisation des ressources et savoirs de leurs citoyens : capitaux, savoirs technologiques, savoirs éducationnels, savoirs en droits de la personne, en droits des femmes et égalité des genres. Les États du Nord devront appuyer pleinement cela, notamment via leurs politiques et leurs programmes de coopération internationale. Aller vers ces deux grands changements (gouvernance transparente et participative du cyberspace et prise en charge du Sud global de son avenir numérique) est indispensable pour réussir le défi d'une justice numérique féministe et de genre. Les Nations Unis doivent promouvoir un rôle central de la société civile pour contrer l'extractivisme des minerais destiné à l'industrie de la technologie numérique, notamment dans le Sud global. Un rôle primordial doit également être attribué aux ONG féministes pour promouvoir une éducation locale qui remet en question les contenus patriarcaux et où la formation en ligne ne serait que complémentaire. Ces ONG doivent être également très impliquées dans la promotion de l'égalité des genres sur le cyberspace, par la lutte contre les discours et comportements haineux sexistes et/ou racistes ainsi que contre les algorithmes qui les favorisent.



Pour un avenir numérique féministe, le CQFD de l'AQOCI plaide auprès de la CSW67 pour cinq recommandations clés transformatrices des rapports de genre et des rapports de pouvoir Nord-Sud



Gouvernance

Instituer une gouvernance transparente et participative du cyberspace.



Souveraineté

Mobiliser les ressources et savoirs locaux en technologie numérique dans le Sud global en se basant sur les besoins des populations.



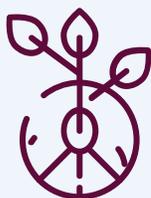
Éducation

Promouvoir un rôle central des ONG féministes pour une éducation locale anti-sexiste où l'apprentissage en ligne ne serait que complémentaire.



Cyber féminisme

Impliquer les ONG féministes dans la promotion de la place et du rôle des femmes sur le cyberspace sur la base de l'égalité des genres.



Environnement

Contre l'extractivisme lié à l'industrie des technologies numériques et légiférer contre l'obsolescence programmée.



Gouvernance

Instituer une gouvernance transparente et participative du cyberspace

CONSIDÉRANT QUE...

- L'investissement et les profits de la technologie numérique sont concentrés entre les mains d'une minorité de firmes internationales;
- L'IA à travers les différentes plateformes s'appuie sur les dernières avancées des neurosciences pour déployer des techniques de plus en plus persuasives et addictives auprès des utilisateurs, de façon à influencer leur perception de la réalité, leurs choix économiques et politiques, en quasi-absence de régulation;
- La marchandisation des données privées à l'échelle du monde par les firmes internationales du cyberspace pour des fins de profit et de politiques stratégiques constitue une violence à l'égard de tous les citoyen.ne.s du monde;
- La quasi-inexistence d'une législation sur la cybersécurité et la protection des données personnelles dans la plupart des pays du Sud global et même dans plusieurs pays du Nord.

LE CQFD DE L'AQOCI PLAIDE POUR :

À l'égard de tous les États

- Traduire par des décisions politiques l'esprit du Pacte numérique mondial de l'ONU envisagé dans la perspective du Sommet du futur en septembre 2024 sous l'angle d'une concertation de toutes les parties prenantes pour « définir des principes partagés pour un avenir numérique ouvert, libre et sécurisé pour tous » et suggérant des questions de fond pour une bonne gouvernance (l'offre aux gens d'options quant à la manière dont leurs données sont utilisées, l'application des droits humains en ligne et la promotion d'un Internet digne de confiance en introduisant des critères de responsabilité pour la discrimination et le contenu trompeur).
- Promulguer des législations multilatérales et locales de protection du cyberspace, pour encadrer la collecte, le partage et l'utilisation des données.
- Légiférer contre les violations des droits par les entreprises transnationales et établir clairement les liens entre les abus des droits numériques et les droits constitutionnels existants.
- Revoir les lois antitrust afin d'intervenir de manière plus rapide et efficace contre les abus de marché commis par les entreprises de plateformes numériques.
- Promouvoir des mécanismes facilitant l'accessibilité et la répartition équitable des avantages des technologies numériques pour le développement durable et l'égalité des genres, dans la perspective d'un patrimoine mondial des données.
- Assurer la participation pleine, égale et significative des femmes en tant que chefs de file à la coopération numérique et à la gouvernance des TIC et des données.
- Favoriser la création d'espaces de réflexion et de débats politiques sur des questions morales et éthiques, incluant le consentement actif des individus qui participeraient ainsi à leur propre gouvernance.

À l'égard des États dans le Sud global

- Mettre en œuvre la convention africaine de Malabo qui vise à encadrer juridiquement et protéger les données personnelles.
- Investir dans la formation des jeunes et des créateurs de *start-ups* locaux pour promouvoir l'investissement par des ressources et des savoirs locaux dans l'infrastructure numérique (*Data centers*, câbles sous-marins, etc.).

Souveraineté



Mobiliser les ressources et savoirs locaux en technologie numérique dans le Sud global en se basant sur les besoins des populations

CONSIDÉRANT QUE...

- Le contrôle du flux des données numériques à l'échelle du monde se traduit par la dépendance systémique des pays du Sud global, dont la valeur ajoutée est doublement captée par les géants du numérique, en termes d'investissement dans les infrastructures et en termes d'exploitation des données numériques à des fins économique-politiques;
- L'exploitation-marchandisation des données numériques par les parties puissantes génère le bafouement des libertés individuelles et de la souveraineté des États dans les pays du Sud global;
- La manipulation des choix politiques en complicité avec les parties puissantes du numérique et les gouvernements locaux favorise l'autoritarisme politique et le contrôle des citoyens dans le Sud global.

LE CQFD DE L'AQOCI PLAIDE POUR :

À l'égard des États du Sud global

- Prendre des mesures incitatives pour l'investissement des capitaux locaux dans la technologie numérique.
- Prendre des mesures incitatives pour des partenariats en technologie numérique avec des firmes étrangères qui transfèrent leur savoir-faire et qui contribuent à une valeur ajoutée locale en infrastructures numériques.
- Promouvoir les cursus scolaires universitaires en ingénierie informatique et numérique, en favorisant la participation des femmes.
- Favoriser les mouvements de souveraineté et de gouvernance locale de données.
Exemple : les mouvements de souveraineté autochtone des données et de gouvernance autochtone des données développés par et pour les Premiers Peuples du Canada.

- Développer et soutenir les stratégies locales liées à l'utilisation des données numériques.
Exemple : la stratégie de l'éducation populaire qui permet de renforcer les capacités numériques et la participation citoyenne relative aux données.

À l'égard des États et bailleurs de fonds impliqués dans l'aide au développement

- Prioriser le financement des projets numériques par et pour les communautés du Sud global, notamment ceux émanant des femmes, par les subventions et l'aide publique au développement.

À l'égard de tous les États

- Adopter des législations et prendre des mesures politiques pour contrer l'ingérence politique des grandes firmes du cyberspace dans les élections et décisions politiques dans le Sud global.



Éducation

Promouvoir un rôle central des ONG féministes pour une éducation locale anti-sexiste où l'apprentissage en ligne ne serait que complémentaire

CONSIDÉRANT QUE...

- Au niveau mondial, les filles sont moins présentes que les garçons dans les branches scolaires et dans les emplois reliés à la technologie numérique;
- Dans la plupart des pays, seuls 28 % des personnes diplômées en ingénierie et 22 % de celles travaillant dans le secteur de l'intelligence artificielle sont des femmes;
- Dans plusieurs pays du Sud global, le système éducationnel souffre de manque de financements et de la persistance de contenus sexistes;
- Dans le cyberspace, les buts fondamentaux de l'éducation, notamment la transmission culturelle et les aspects collectifs/communautaires sont directement menacés par les contenus éducatifs uniformisés du Nord;
- Les langues dominantes internationalement et sur le numérique créent des barrières dans les pays du Sud global;
- La montée de l'éducation en ligne menace l'école physique et la relation d'apprentissage élèves-enseignant.e.

LE CQFD DE L'AQOCI PLAIDE POUR :

À l'égard des bailleurs des fonds, de l'UNESCO et de tous les États

- Remédier aux manques des budgets gouvernementaux dans des pays du Sud global pour assurer la scolarité de toutes et de tous.
- Conformément à l'accord sur l'éthique de l'intelligence artificielle adopté par l'UNESCO en novembre 2021, mettre en place un mécanisme régulier d'analyse des risques méconnus associés à l'adoption de technologies d'avant-garde dans l'éducation.
- Prendre en considération les savoirs des pays du Sud global pour une meilleure mise en pratique de la Recommandation sur les ressources éducatives libres (REL) adoptée par l'UNESCO le 25 novembre 2019. À cet effet, promouvoir et financer la production par le Sud global de ressources éducatives libres (REL), en y impliquant les ONG de la société civile et notamment le mouvement féministe, de façon à contrer la dominance des savoirs du Nord et la persistance d'idéologie sexiste dans les REL.
- Veiller à ce que les femmes participent à la conception des technologies sur un pied d'égalité avec les hommes, en favorisant leur scolarité et emploi dans la technologie numérique.
- Soutenir une éducation enracinée dans les cultures locales, les savoirs et les aspirations des communautés.
- Protéger les langues locales dans l'espace numérique en rapport avec la promotion des savoirs locaux.
- Enseigner la citoyenneté numérique aux enfants et aux adolescent.e.s (les questions de sécurité en ligne, de respect de la vie privée, la cyberintimidation, l'utilisation éthique des médias numériques) et transformer l'enseignement de la culture numérique pour associer aux compétences techniques l'élimination des stéréotypes et des préjugés sexistes dans les programmes et les comportements.
- Renforcer la capacité d'intervention en cas de crises et catastrophes en améliorant la préparation des systèmes éducatifs afin de garantir la continuité pédagogique au cours des périodes de déplacement ou des fermetures d'établissements provoquées par des causes naturelles ou humaines.



Cyber féminisme

Impliquer les ONG féministes dans la promotion de la place et du rôle des femmes sur le cyberspace sur la base de l'égalité des genres

CONSIDÉRANT QUE...

- Les inégalités basées sur le genre caractérisent l'accès au numérique
 - En 2022, à l'échelle mondiale, 63 % des femmes contre 69 % des hommes utilisaient Internet;
 - Les femmes ont une probabilité moindre de 12 % que les hommes de posséder un téléphone portable;
 - Ces moyennes masquent des différences significatives entre les régions et au sein des pays, les écarts étant particulièrement prononcés pour les femmes âgées, celles vivant dans les zones rurales et les femmes handicapées;

- Les femmes et les filles ont 25 % de chances en moins que les hommes de posséder les connaissances et les compétences numériques et technologiques requises pour y accéder. Nombre d'entre elles voient leurs activités en ligne surveillées ou prennent en charge une part disproportionnée des tâches familiales de soins non rémunérés.
- Les inégalités basées sur le genre caractérisent l'emploi et les salaires dans les emplois en technologie
 - Au niveau mondial, dans le secteur technologique, les femmes occupent moins d'un tiers des postes, elles sont payées en moyenne 21 % de moins que les hommes et 48 % d'entre elles ont connu une situation de harcèlement au travail;
 - Les disparités de genre sont aussi importantes dans le secteur public. Parmi les directeurs de l'informatique des 111 pays disposant d'un tel poste, 11 % seulement sont des femmes.
- Il existe un continuum entre la violence sexiste physique et en ligne, la technologie aggravant souvent le niveau de surveillance, d'exploitation et/ou de violence
 - Au niveau mondial, parmi 133 systèmes numériques dans différents secteurs d'activité, 44,2 % d'entre eux souffrent de préjugés sexistes et 25,7 % de préjugés à la fois sexistes et raciaux.
 - Une grande partie des travaux menés pour lutter contre la violence à l'égard des femmes facilitée par la technologie ont été fragmentés, faute de normes et d'une terminologie commune rendant expressément compte du caractère unique de cette menace.
- Les algorithmes de prise de décision automatisée utilisent des données du passé pour prédire les résultats futurs, les rendant intrinsèquement conservateurs et prédisposés à reproduire ou intensifier des discriminations de genre, de race ou de classe.

LE CQFD DE L'AQOCI PLAIDE POUR :

À l'égard de tous les États

- Intégrer la dimension de genre dans les politiques numériques nationales pour contrer les entraves discriminatoires imbriquées auxquelles sont confrontées les femmes et les filles – de façon à assurer une connectivité universelle, notamment dans les zones mal desservies et de façon à promouvoir l'éducation et l'emploi des filles et des femmes dans la technologie numérique.
- Mobiliser des financements pour la transformation numérique inclusive et l'innovation porteuse de transformation en matière de genre.
- Instaurer des codes déontologiques à respecter à travers des législations pour contrer les algorithmes reflétant des biais sexistes et/ou racistes.
- Instituer des évaluations de l'impact sur le genre et des réglementations définissant clairement les responsabilités des entreprises du numérique.
- Impliquer les ONG féministes et de lutte contre la violence pour prévenir et répondre à la violence sexiste facilitée par la technologie.
- Élaborer, améliorer et étendre la législation et les politiques visant la prévention et la réponse aux violences sexistes facilitées par la technologie, avec la participation des personnes survivantes et des ONG féministes, tout en accélérant les processus de retrait des contenus illégaux, nuisibles ou non consensuels.
- Promouvoir des plateformes numériques d'économie sociale et solidaire gérées par les femmes.
- Mettre en place une réglementation du travail et des protections pour les travailleuses de l'économie des plateformes, notamment un salaire minimum et une protection sociale universelle et sensible au genre.
- Mettre à profit les possibilités qu'offre le numérique en mobilisations militantes et de solidarités pour les droits des personnes en général et pour ceux des femmes en particulier.

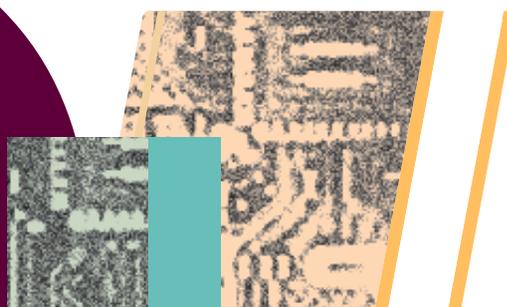
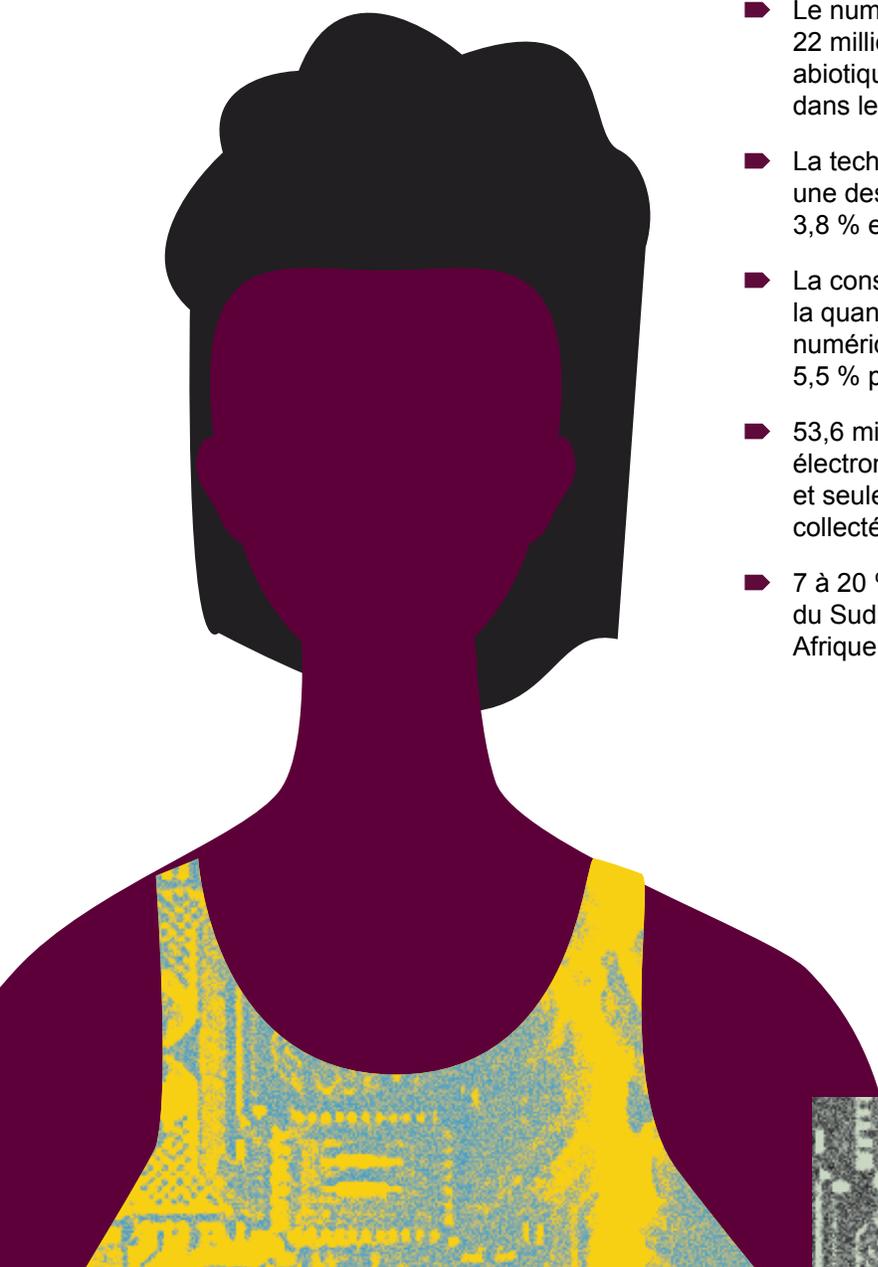


Environnement

Contre l'extractivisme lié à l'industrie des technologies numériques et légiférer contre l'obsolescence programmée

CONSIDÉRANT QUE...

- L'industrie de la technologie numérique se base sur l'extraction de métaux rares et non renouvelables menant à l'épuisement des ressources abiotiques, à la pollution des sols et de l'air;
- Le numérique est responsable de l'extraction de 22 millions de tonnes par année de ressources abiotiques, comme les minerais; principalement extraits dans les pays du Sud global;
- La technologie numérique connaît au niveau mondial une des plus importantes hausses d'émissions de GES : 3,8 % en 2019;
- La consommation énergétique primaire mondiale et la quantité d'émission de gaz à effet de serre liées au numérique augmentent respectivement de 6,2 % et de 5,5 % par année.
- 53,6 millions de tonnes métriques de déchets électroniques ont été générées mondialement (en 2019) et seulement 17,4 % de cette quantité sont proprement collectés et recyclés;
- 7 à 20 % des déchets sont exportés dans les pays du Sud global et aboutissent dans des décharges en Afrique et en Asie.



LE CQFD DE L'AQOCI PLAIDE POUR :

À l'égard de tous les États

- Accélérer la transition écologique et juste, en soutenant les initiatives locales et écologiques.
- Encourager l'efficacité énergétique et l'adoption de mesures visant à réduire et à recycler les déchets numériques.
- Favoriser un appui technique et financier à grande échelle pour l'aménagement d'installations diverses de collecte et de recyclage des déchets électroniques.
- Encourager et favoriser les initiatives des entreprises adoptant des démarches exemplaires en soutenabilité environnementale et en transparence dans la gestion des déchets électroniques.
- Mettre en place des centres de données qui n'utilisent que de l'énergie renouvelable.
- Augmenter la durée de vie des équipements, en allongeant la durée de garantie légale, en favorisant le réemploi et en améliorant le recyclage des appareils en fin de vie.
- Cartographier les points d'intersection entre les agendas environnemental, social et numérique, tout en reconnaissant leurs racines communes, afin de soutenir des principes de haut niveau.
- S'inspirer des politiques féministes du *care* pour favoriser une éthique du soin collectif, en contradiction avec les conceptions actuelles de l'extraction, de la production, de la consommation et de l'élimination des technologies numériques.

À l'égard de l'État canadien

- Adopter une loi sur la diligence raisonnable des entreprises.
- Inciter les entreprises numériques canadiennes à allonger la durée de vie de leurs appareils électroniques et pénaliser celles qui tendent à la diminuer.
- Sensibiliser, éduquer et encourager les consommateurs à adopter des comportements responsables et de sobriété numérique afin de réduire l'empreinte environnementale.



Association québécoise
des organismes de
coopération internationale

aqoci.qc.ca

